



— RAPPORT DE SYNTHÈSE —

19^{ème} JOURNÉE AFRICAINE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Thème : « RENFORCEMENT DES CAPACITES DES STRUCTURES DE LA SECURITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL ET DES COMPETENCES DES ACTEURS ».

13^{ème} JOURNÉE MONDIALE DE LA SECURITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL

Thème : « JOIGNEZ-VOUS A LA CONSTRUCTION D'UNE CULTURE DE LA PREVENTION EN MATIERE DE SST »

Date : 28, 29, et 30 avril 2015

Lieu : salle de conférence de la Maison de l'entreprise, Immeuble CGECI Abidjan, Plateau

RAPPORTEURS :

Mesdames :

- OUASSA Becely Victorine
- YAVO Estelle

Messieurs :

- KOUAKOU Kouamé Henri
- CANDIA Toba Marc

I- INTRODUCTION :

Du 28 au 30 avril 2015, se sont déroulées à la salle de conférence de la Maison de l'entreprise de la **CGECI** à Abidjan Plateau, les cérémonies commémoratives, de la 19^{ème} Journée Africaine de Prévention des Risques Professionnels sur le thème :

« RENFORCEMENT DES CAPACITES DES STRUCTURES DE LA SECURITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL ET DES COMPETENCES DES ACTEURS »,

et de la 13^{ème} Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail sur le thème : **« JOIGNEZ-VOUS A LA CONSTRUCTION D'UNE CULTURE DE LA PREVENTION EN MATIERE DE SST »**.

Ces journées étaient placées sous la présidence du Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle.

Elles ont enregistré **327 participants** issus de **92 entreprises, de 10 Ministères, de 02 Organisations Internationales, de 16 Organisations Patronales, Syndicales, ONG et Société Civile et de 16 Organes de presse.**

Le thème central de la 19^{ème} JAPRP a pour objectif général de : **« Contribuer au renforcement des capacités des structures de la santé et de la sécurité au travail et des compétences des acteurs »**.

Les objectifs spécifiques visés étaient de :

- promouvoir les normes internationales et nationales en matière de Sécurité et Santé au travail dans tous les secteurs de l'économie nationale ;
- promouvoir une culture de prévention des risques professionnels, en associant la protection de l'environnement et la productivité ;
- renforcer la création et l'organisation des services de santé au travail en tenant compte des besoins réels du monde du travail ;
- doter les structures de contrôle, de prévention et de soutien en sécurité et santé au travail en moyens nécessaires à leur bon fonctionnement et au renforcement de leur coopération ;
- favoriser la formation et la recherche dans les domaines de la sécurité, de la santé au travail et de l'environnement.

Au programme des travaux étaient inscrits :

- **un Focus sur les activités nationales, sous régionales et internationales de 2013 et 2014 ;**
- **Cinq (05) conférences ;**
- **une table ronde ;**
- **Un (01) panel.**

II. LES ACTIVITES

Avant les travaux techniques, les participants ont eu droit à une induction sécurité faite par **Monsieur TOURE Badienry Christophe**, Contrôleur en prévention.

Ensuite, les Objectifs, les résultats et les Impacts ont été présentés par **Monsieur EGOU Hugues**, membre du comité scientifique.

Une série de communications a permis de présenter les activités de 2013 et 2014.

Le présidium a été assuré par :

- **Monsieur EYIMIN Assio Ernest**, Inspecteur Chef à la CNPS, président
- **Dr TIABAS Eliane**, membre de l'International des Femmes Professionnelles en SST, secrétaire.

L'Etat d'exécution des recommandations issues des 17^{ème} et 18^{ème} **JAPRP tenues en 2013 et 2014**, a été présenté par **Dr GOH Aimé, Médecin Inspecteur du travail à la DSST**. Il a situé le niveau de mise en œuvre actuelle de ces recommandations à 25 % et fait des propositions pour améliorer ce taux.

Un focus sur les activités nationales, sous régionales et internationales en SST a enregistré quatre communications :

- **Monsieur LAGO Eric Arnaud, Contrôleur en prévention à la CNPS** a présenté « **la 8^{ème} édition du forum des comités de sécurité et santé au travail** » ;
- **Monsieur LADOUYOU SIBAH I Edouard de la Coordination nationale des comités de sécurité et santé au travail** a fait un exposé sur « **le bilan national de l'installation conjointe des CHSCT** » ;
- **les conclusions du triple atelier 2013** ont été rappelées par **Dr COULOU D Nelly de la DSST** ;

- Enfin, le **Professeur KOUASSI Mathias, Maître de conférences agrégé à l'UFR des sciences médicales de l'université FHB** a présenté les «**Conclusions et recommandations du 1^{er} congrès de la Société Ivoirienne de Médecine du Travail**», tenu du 09 au 11 avril 2015 à Grand Bassam.

II.1. La cérémonie d'ouverture officielle

Elle a été présidée par le Directeur Général Adjoint de la CNPS chargé de l'Exploitation, Monsieur DASSE Hanagbo, représentant le DG de la CNPS.

Il a souhaité la bienvenue à tous les participants, adressé ses remerciements aux partenaires techniques que sont l'OIT, l'OMS et l'AISS et a félicité les ministères, les ONG et les organisations syndicales et patronales pour leur contribution aux actions de formations et d'informations des travailleurs.

Situant le contexte du thème, il a rappelé le constat du recul important des effectifs dans les structures de prévention de la sous région.

Il a Enfin indiqué que les conclusions de ces journées de réflexion devraient permettre aux partenaires en SST, d'orienter de façon concertée leurs actions afin de renforcer davantage les capacités et de diversifier les compétences des acteurs concernés.

II.2. Les conférences

- La conférence sur le thème de la journée mondiale :

« **Joignez-vous à la construction d'une culture de la prévention en matière de SST** » a été animée par **Dr COULIBALY Adama**, expert à l'OMS CI chargé de la lutte contre le paludisme.

Le présidium était composé de:

- **Monsieur BAMBA Amed, Officier de liaison de l'AISS pour l'Afrique de l'Ouest, Président ;**
- **Dr TCHIKAYA Aimé, maître assistant en médecine du travail à l'UFR des sciences médicales d'Abidjan, secrétaire.**

Le conférencier a défini les principaux concepts relatifs à ce thème notamment « **la culture** » qui est un **ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social.**

Il a relevé que la culture est acquise et non innée, de ce fait, les professionnels en SST devraient s'employer à inculquer la culture de prévention aux acteurs intéressés dans la mesure où elle est le garant d'un milieu de travail sûr et salubre. Les piliers, les moyens de promotion et les critères d'évaluation d'une culture de la prévention ont été développés.

‣ Le sous thème intitulé **« Culture Africaine et Prévention des Risques Professionnels »** a été développé par le **Prof. AGNISSAN ASSI Aubin**, anthropologue à l'Université FHB.

Le présidium était assuré par :

- **Prof. KOUASSI Mathias, président ;**
- **Madame Messou Marie rose, Inspecteur du travail, secrétaire.**

Après avoir donné une approche conceptuelle de ce thème, le Professeur a axé sa présentation sur trois (3) points : la définition de notions et concepts de base, la présentation des grands principes de la culture africaine et les rapports entre la culture africaine et la prévention des risques professionnels. Il a insisté sur la dimension magico religieuse qui caractérise les dispositions adoptées par les sociétés traditionnelles africaines comme moyens de prévention des risques professionnels.

‣ La conférence sur le thème central des 19^{èmes} JAPRP :

« Renforcement des capacités des structures de la sécurité et de la santé au travail et des compétences des acteurs » a été dite par M. AHOUA Nogbou Alphonse, Ingénieur Conseil, secrétaire par intérim de l'IAPRP.

Le présidium était composé de :

- **Dr KABA Karidja Touré, Directrice de la DSST, présidente**
- **Mademoiselle KOUDOU Josiane, présidente de l'Association des infirmiers et infirmières en santé au travail, Secrétaire.**

Le conférencier a fait un bref rappel des activités des structures sous régionales avant de donner une approche conceptuelle du thème.

Il a fait l'état des lieux des structures de sécurité et santé au travail, précisé les nouvelles orientations et terminé en donnant un ensemble d'**objectifs et d'orientations stratégiques.**

Relativement au thème central des 19^{ème} JAPRP, deux sous thèmes ont été développés:

Le présidium a été assuré par :

- **Monsieur LADOUYOU SIBAH I Edouard de la Coordination nationale des comités de sécurité et santé au travail, président ;**
- **Monsieur COULIBALY Nanguin membre de l'ONG Préventeur sans frontière, secrétaire.**

Le premier sous thème portant sur les « **structures de santé et sécurité au travail, défis et enjeux, stratégie de renforcement des capacités et des compétences** » a été animé par le Prof. YEBOUE KOUAME Yves Directeur de la DPPSST de la CNPS. Il a fait l'état des lieux des structures, présenté les défis et les enjeux au niveau national et a clos son intervention en proposant une stratégie de renforcement des capacités.

Le deuxième sous thème portant sur les « **différents besoins et futurs besoins en matière de qualification et de formation en sécurité et santé au travail** » a été développé par le Prof. KOUASSI Mathias de l'UFR des Sciences Médicales d'Abidjan. Il a présenté un état des lieux au plan national et international des besoins en compétences relatives à la SST et identifié les cibles avant de proposer un programme et des stratégies de renforcement des capacités.

II.3. La Table ronde

Une table ronde sur le thème : « **Rôle des Associations et Organismes Internationaux en matière de Sécurité et Santé au Travail** » a enregistré deux communications.

Le présidium était composé de:

- Monsieur N'GUETTA Koua Jean B.**, Chef de l'APS de Yamoussoukro, président ;
- Monsieur DOH KOUAKOU, Fédération ivoirienne des Personnes Victimes des ATMP,** secrétaire.

La première communication faite par **Monsieur BAMBA Amed**, officier de liaison de l'AISS pour l'Afrique de l'Ouest, a consisté à présenter sa structure dont l'objectif essentiel est de promouvoir le développement de la sécurité sociale. Il a relevé les actions de l'AISS en matière de prévention des risques professionnels,

présenté les commissions techniques de travail dont deux(2) consacrées à la prévention des risques professionnels.

Le second intervenant, Monsieur AHOUA Nogbou Alphonse, a présenté l'IAPRP et rappelé sa devise : « **Des actions africaines intégrées pour mieux prévenir les risques professionnels** ».

L'intervenant a insisté sur le programme d'activités de l'IAPRP en rapport avec la problématique du renforcement des capacités. Il a terminé sa présentation en indiquant que l'IAPRP est un instrument d'intégration sous-régionale à la disposition des travailleurs et des employeurs.

II.4. Le panel

Le thème du panel sur les «**Actions en milieu de travail des structures de contrôles** » a enregistré l'intervention de 06 structures issues de différents ministères en présence du DGA chargé de l'exploitation, **M. DASSE Hanagbo**.

Le présidium était constitué de :

- **M Gbayoro Adolphe**, coordonnateur de l'intersyndical **en SST , Président**
- **et de M Yeo Kahafolo, Secrétaire**.

Les structures concernées étaient:

- La DIT, représentée par M NGUESSAN KOUASSI sous directeur de l'inspection du travail de Cocody ;
- La DSST, représentée par Dr Coulibaly Fanyeriba médecin inspecteur ;
- La CNPS, représentée par M Marc CANDATA TOBO contrôleur en prévention ;
- Le CIAPOL, représenté par M Ouattara BAKARY ingénieur des mines, inspecteur des installations classées ;
- Le ministère de la santé et de la lutte contre le sida, représenté par Dr Sangaré Tigori, pharmacienne toxicologue ;
- Direction générale des mines et de la géologie représentée par M. KONE Roger

Ces structures ont présenté l'actions en milieu de travail de leurs institutions selon un canevas prédéfini. Il s'agissait de :

- Cadre juridique instituant la Structure de Contrôle**
- Missions et attributions de la structure de Contrôle.**
- Bilan succinct des activités déroulées dans le cadre du contrôle**
- Besoins et Stratégie de renforcement des capacités et des compétences**

-Activités conjointes envisagées

-Perspectives

Les interventions ont permis de relever le manque de moyens dans les services de l'inspection du travail et de l'inspection médicale du travail. Les intervenants ont également exprimé leurs besoins en renforcement des capacités et des compétences tant au niveau interne que dans les entreprises.

A l'issue de ces différentes communications, les débats ont essentiellement porté sur :

- Le manque de moyens des structures d'inspections du travail en termes d'infrastructures, de moyens de locomotion, d'accessibilité aux entreprises relativement à la méconnaissance de ces structures par les acteurs du monde du travail,
- L'absence de cadre formel de concertations de structures intervenant dans le contrôle en milieu de travail,
- Le manque de laboratoire d'hygiène industrielle de référence en métrologie des nuisances et de spécialisation des professionnels de ce domaine de l'hygiène industrielle,
- L'absence de contrôle et d'homologation des formations dispensées en sécurité et santé au travail
- L'indisponibilité de module de spécialisation et de perfectionnements pour certaines spécialités telles que les ingénieurs en prévention, les ergonomes, les éclairagistes, les psychologues et sociologue du travail... etc.

Au terme de la 19^{ème} Journée Africaine de prévention des risques professionnels, un ensemble de recommandations ont été formulés par les participants.

II.5) RECOMMANDATIONS DES 19^{èmes} JAPRP :

1. Considérant que l'évaluation des risques est un élément important dans le management des risques, vu l'insuffisance des instruments de mesure et d'appui dans le domaine de la métrologie, les participants recommandent la création d'un centre de métrologie de référence.
2. Considérant le manque de moyens des structures de contrôle en général et en particulier de la DSST et de la DIT dans leurs activités en milieu du travail, les participants recommandent le renforcement des moyens matériels et infrastructurels.

3. Considérant l'importance de la culture de la prévention des risques professionnels en milieu du travail, les participants recommandent l'institutionnalisation de la formation en sécurité et santé au travail (SST) dès l'école de base et tout au long de la vie professionnelle des travailleurs.
4. Considérant l'absence d'un système de management des risques professionnels cohérent en milieu professionnel, les participants encouragent les entreprises, les structures de Sécurité et de Santé au Travail et les Ministères à s'engager dans une démarche programme de planification, de mise en œuvre, d'évaluation et d'amélioration continue basée sur la pluridisciplinarité à tous les niveaux.

Fait à Abidjan le 30 Avril 2015

Les participants